COMMUNE DE CHAMPAGNEY
PV ET LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
NUMÉRO 04-2023 DU 5 MAI 2023 A 20H00

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.
Absent excusé : Gilles BURÉ avec pouvoir à Claude JOSSERAND
Absent : Patrick EMERY

Ouverture de séance 20h00

P.V. et liste des délibérations du C.M. du 17 mars 2023 : voté à l'unanimité

Validation du projet de C.R.A.P.A. avec demande d'une nouvelle subvention

C.R.A.P.A. signifie circuit rustique d'activités physiques aménagé c-a-d parcours de santé.
Ce projet comprend aussi l'aménagement d'un jardin d'enfants et l'aménagement d'un terrain de sport d'adolescents. Le circuit et l'aire de jeux, tout en répondant aux normes de sécurité, vont parfaitement s'intégrer au paysage. Ils seront situés en forêt communale au lieu-dit « Charmes Secs ».

Pour faire suite à la demande d'une nouvelle subvention auprès de J.O. 2024, deux conventions ont été signés entre la commune, l'éducation nationale (pôle scolaire de Dammartin) et le rugby club d'Auxonne.

Nouveau plan de financement prévisionnel :
Les dépenses en HT : Lot n° 1 Aménagement circuit, voies piétonnes, aire de jeux (Génie Civil) pour 62 549.50 €. Lot n° 2-A Fourniture des agrès C.R.A.P.A., Lot n° 2-B Fourniture des agrès pour le jardin d'enfants, Lot n° 2-C Fourniture des agrès pour le terrain de sport d'adolescents pour 25 890 € pour un total de 88 440 €.
Et les **recettes en HT :** ETAT (DETR) pour 26 530 €, CNDS pour 28 620 €, GRAND DOLE pour 15 600.00 € et Commune de CHAMPAGNEY autofinancement pour 17 690 €, pour un total de 88 440 €.

Une visite d'un parcours de santé existant sur une autre commune sera prévue avant la commande des agrès, le lieu de la visite n'est pas encore déterminé.

Informations

Le maire présente :
- le document de valorisation financière et fiscale 2022 :

Les recettes de fonctionnement sont inférieures à la moyenne des recettes constatées pour le département du Jura, de la région Bourgogne Franche-Comté, et au niveau national. Les recettes de fonctionnement de la commune sont tributaires de la vente du bois.

Pour les dépenses de fonctionnement, elles sont inférieures à la moyenne des dépenses constatées pour le département du Jura, de la région Bourgogne Franche-Comté, et au niveau national. Du fait d'une gestion très serrée et de travaux réalisés en bénévolat.

En chiffres, le coût annuel par habitant pour les communes de même taille :

- Champagney 435 €/habitant
- Communes du JURA 524 €/habitant soit 89 € de plus par habitant
- Communes de la région BF-C 545 €/habitant soit 110 € de plus par habitant
- Communes sur le territoire national 635 €/habitant soit 200 € de plus par habitant

L'endettement diminue depuis plusieurs années : au 31 décembre 2022 le montant est de 356 000 €.
L'actif immobilisé brut dépasse les 6 millions d'euros.

Le document est consultable au secrétariat, aux heures d'ouverture.

- le plan proposé par ABCD concernant l'extension du lotissement des Corvées a été présenté aux conseillers municipaux.

Clôture de séance : 21h30

MAIRIE DE CHAMPAGNEY 39290 (Jura)